

Sujet : [INTERNET] Enquête publique ferme éolienne de Saint Hilaire du Maine.

De : Jean luc et Géraldine BOUTTIER-LOCHU [REDACTED]

Date : 20/12/2018 18:32

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Nous avons toujours eu besoin d'énergie et l'électricité est une source d'énergie pour de nombreux appareils du quotidien et pour de nombreuses entreprises.

Cette électricité peut être produite de différentes façons.

En France c'est essentiellement (source : <https://www.edf.fr/groupe-edf/information-sur-l-origine-de-l-electricite-fournie-par-edf>) :

- le nucléaire (85.9 %),
- des énergies fossiles (gaz, charbon, fioul : 6.9 %),
- les barrages hydrauliques (5.3 %)
- l'éolien, le photovoltaïque... et autres énergies renouvelables (1.9 %)

Les 2 premières sources d'énergie sont très polluantes :

- déchets radioactifs que l'on ne pourra pas gérer pendant des millions d'années (et ressource épuisable) = véritable bombe à retardement pour nos enfants, nos petits-enfants et arrière petits-enfants...
- rejet de gaz à effet de serre qui contribue au réchauffement climatique (et ressource épuisable) = l'accord de Paris engage chaque pays signataire à limiter les rejets de GES.

Les barrages hydrauliques ne peuvent plus être beaucoup développés en France par manque d'emplacement adéquate.

L'énergie éolienne produit peu de déchets, crée de l'emploi, peut facilement être enlevé (les entreprises ont l'obligation de provisionner pour le démontage en fin de vie), n'oblige pas l'installation de lignes très haute tension qui balafrent les paysages.. et évolue chaque année pour produire de plus en plus d'électricité sur des pylônes de plus en plus rentables. C'est une importante source d'énergie de masse, décentralisée et inépuisable. Les inconvénients visuels, décriés par certains, sont peu de choses et sont évitables avec une bonne étude préliminaire.

Les autres énergies renouvelables ont chacune leurs avantages et doivent être développées là

